



Demande de naturalisation française

Par citoyenne23

Bonjour à tous,

J'espère que vous allez bien.

Je compte demander la nationalité française.

La personne avec laquelle je vais me marier est française mais travaille en suisse. Est - ce que cela pose problème ? par rapport aux centre d'intérêt de mon mari ?

Cordialement,

Par kang74

Bonjou

Vous êtes vous renseigné su les conditions pour faire cette demande ?

Parce que rien ne donne de manière automatique la nationalité, même en étant mariés à un français depuis des décades avec enfants français .

[url=https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/45604?origin=list]https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/45604?origin=list[/url]

C'est surtout votre situation à vous qui va être épluchée et avec la nouvelle procédure , le principe se résume par le fait que vous apportiez plus que ce que vous allez recevoir .

Bien evidemment si vote mari n'est pas résident fiscal ce n'est pas en votre faveur .

Par citoyenne23

Bonjour,

Tout d'abord merci pour votre retour.

Je me suis renseignée sur les conditions et c'est vraiment le seul point qui me préoccupe.

Sachant que je travaille en France et je suis stable financièrement.

Cordialement,